

MONTELS

Une souscription pour le patrimoine campanaire de l'église

Niché dans les coteaux du Gaillacois, le village de Montels est perché au sommet d'une colline, offrant un joli point de vue à 360° sur la campagne environnante composée de bois, de prairies et surtout de vignes. Au cœur du bourg, trône l'église dédiée à Notre Dame de l'Assomption. Bâtie en pierre avec son petit cimetière adjacent, elle est régulièrement entretenue, comme le montre son toit récemment rénové. Malheureusement, la cloche qui, depuis 1817, rythmait la vie des Montélois s'est fendue il y a une quinzaine d'années, la réduisant au silence. Souhaitant redonner vie au clocher et afin d'entendre à nouveau sonner la cloche pour les cérémonies religieuses (baptêmes, mariages, enterrements, etc.), la municipalité a lancé le projet de la remplacer et par la même occasion, de l'équiper d'un système de commande électrique. Devant le coût important mais indispensable de l'opération, le maire, Ludovic Rau, a associé la fondation du patrimoine au projet pour le lancement d'une campagne de collecte de dons. Cet appel de financement est destiné à compléter efficacement les subventions publiques provenant de la région, du département et de la réserve parlementaire du Sénateur Philippe Bonnacarrère. Une étape importante du projet a été franchie lundi 27 mars avec la signature officielle d'une convention de souscription en faveur de la sauvegarde et de la remise en valeur du patrimoine campanaire de l'église de Montels par Ludovic Rau et Olivier Cébe, délégué territorial pour le Tarn de la fondation du patrimoine. Les dons, déductibles des impôts, peuvent être faits par des particuliers et des entreprises. Y.R

Bulletins de don disponibles en mairie ou sur le site Internet : www.fondation-patrimoine.org/51287.



Ludovic Rau, à droite sur la photo, avec les délégués de la Fondation du patrimoine devant le clocher de l'église.